

CAN Obligations mondiales de base Plus 75/75 (P)

30 avril 2026

Renseignements sur le fonds (au 28 février 2026)

Principaux titres	%	Caractéristiques du portefeuille	
United States Treasury 4.63% 15-Nov-2055	6,6	Écart-type	4,44 %
Trésor des États-Unis 3,50 % 15-fév-2033	5,8	Rendement du dividende	5,58 %
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2.60% 15-Aug-2035	5,4	Rendement à l'échéance	4,31 %
Gouvernement de l'Australie 1,00 % 21-déc-2030	4,6	Durée (années)	5,64
Gouvernement du Canada 2,50 % 01-août-2027	4,2	Coupon	3,56 %
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 0,25 % 15-mai-2028	4,0	Cote de crédit moyenne	AA-
Trésor des États-Unis 3,88 % 15-août-2033	3,8	Capitalisation boursière moyenne (millions)	21 424,5 \$
United Kingdom Government 0.88% 31-Jul-2033	3,4		
Australia Government 4.25% 21-Dec-2035	3,3		
Trésor des États-Unis 4,63 % 15-fév-2055	3,3		
Répartition totale des principaux titres	44,4		

Actifs nets (millions de \$)

12,9 \$

Cours

10,02 \$

Nombre de titres

87

Placement initial minimal

500 \$

Codes de fonds

AFA – CLGB025A

Coordonnées

**Centre de service
à la clientèle**

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-0,27	-0,88	-0,76	1,05	1,52	-0,06	-	0,02

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
2,66	1,20	4,56	-9,15	-1,92	5,15	-	-

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juillet 2019 - 30 avril 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
0,42 %	sept. 2024	-1,08 %	juill. 2025	-0,33 %	21,74 %	5	18

CAN Obligations mondiales de base Plus 75/75 (P)

30 avril 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie mondiale a connu un premier trimestre turbulent. Les marchés ont commencé 2026 sur une note positive, la désinflation persistante et les attentes d'autres mesures d'assouplissement monétaire ayant soutenu la confiance des investisseurs. Les perspectives ont changé considérablement à la fin de février, après l'intensification du conflit au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz au début de mars, ce qui a perturbé une part importante de l'offre mondiale de pétrole et soulevé des préoccupations généralisées d'un choc inflationniste lié à l'énergie.

Les grandes banques centrales ont réagi avec prudence. La Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ont laissé leurs taux inchangés lors de leurs réunions de janvier et de mars. La Banque centrale européenne a reporté les réductions de taux prévues après que les prix de l'énergie ont bondi, relevant ses prévisions d'inflation et réduisant ses prévisions de croissance. Ces événements donnent à penser que le cycle d'assouplissement monétaire mondial pourrait se prolonger ou s'inverser dans certains marchés si les pressions découlant des prix de l'énergie persistent.

Les marchés mondiaux des titres à revenu fixe ont produit des résultats contrastés au premier trimestre, la hausse des prix de l'énergie ayant perturbé le narratif d'assouplissement qui avait soutenu les obligations en 2025. Les taux des obligations d'État ont augmenté dans de nombreux marchés développés, ce qui a exercé des pressions à la baisse sur les prix. Les obligations de sociétés de la catégorie investissement ont fait preuve d'une plus grande résilience, les émetteurs du secteur de l'énergie s'étant inscrits en tête, la hausse des prix du pétrole ayant amélioré la qualité du crédit. Les obligations à rendement élevé ont inscrit des résultats contrastés, car l'appétence au risque des investisseurs a diminué vers la fin du trimestre. Les obligations des marchés émergents ont subi des pressions particulières dans les économies importatrices de pétrole, tandis que celles qui sont exposées aux marchandises se sont relativement mieux comportées.

Rendement

Le positionnement du fonds en obligations d'État européennes ont contribué au rendement au cours du trimestre. La sous-pondération des obligations d'État européennes a contribué au rendement, car les taux obligataires européens ont augmenté, ce qui a pesé sur les cours obligataires. Le positionnement reflétait l'opinion du sous-conseiller selon laquelle l'augmentation des dépenses budgétaires, en particulier dans le secteur de la défense, pourrait exercer des pressions à la hausse sur les taux obligataires dans la région.

L'exposition du fonds aux obligations d'État australiennes a nui au rendement au cours du trimestre. La surpondération des taux australiens a nui au rendement, car les taux de rendement ont augmenté. Les taux des obligations d'État à 10 ans sont demeurés près de sommets inégalés depuis des années dans un contexte de réévaluation des risques géopolitiques mondiaux. La Banque de réserve d'Australie a indiqué que les taux d'intérêt pourraient devoir augmenter pour ramener l'inflation dans la fourchette cible de 2 % à 3 %, ce qui a accentué les pressions à la hausse sur les taux obligataires.

CAN Obligations mondiales de base Plus 75/75 (P)

30 avril 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté Curaleaf Holdings Inc. (11,50 %, 18 février 2029) au cours du trimestre, participant ainsi à la nouvelle émission. Curaleaf est un important exploitant de cannabis présent dans plusieurs États américains profitant d'une vaste présence dans les activités de culture, de traitement et de vente au détail. De l'avis du sous-conseiller, l'obligation offre un rendement intéressant et améliore l'exposition diversifiée du fonds au crédit.

L'obligation du Trésor américain (1,25 %, 15 mai 2050) a été vendue dans le cadre de la gestion active de la durée. La décision reflétait un ajustement face à l'évolution de la dynamique des taux et les efforts continus pour gérer le risque de taux d'intérêt.

L'obligation d'État australienne (1,00 %, 21 décembre 2030) a été réduite. Ce ajustement reflète un positionnement actif en réaction à l'évolution de la dynamique des taux et une approche rigoureuse de la gestion du risque de taux d'intérêt sur les marchés souverains mondiaux.

CAN Obligations mondiales de base Plus 75/75 (P)

30 avril 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Obligations mondiales de base Plus 75/75 (P)

30 avril 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

